

<b>Zeitschrift:</b>	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
<b>Herausgeber:</b>	Musée d'art et d'histoire de Genève
<b>Band:</b>	54 (2006)
<b>Artikel:</b>	L'église tétraconque et les faubourgs romains de Farama à Péluse (Égypte - Nord-Sinaï)
<b>Autor:</b>	Bonnet, Charles / Carrez-Maratray, Jean-Yves / Abd el-Samie, Mohamed
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-728246">https://doi.org/10.5169/seals-728246</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Charles Bonnet · Jean-Yves Carrez-  
Maratray · Mohamed Abd el-Samie ·  
Ahmed el-Tabaie (en collaboration  
avec François Delahaye et Delphine  
Dixneuf)

## L'ÉGLISE TÉTRA CONQUE ET LES FAUBOURGS ROMAINS DE FARAMA À PÉLUSE (ÉGYPTE – NORD-SINAÏ)

Dans le cadre des fouilles effectuées sous l'autorité du Dr Mohamed Abd el-Maksoud à Tell el-Farama, le Conseil suprême des Antiquités de l'Égypte a approuvé le projet d'une mission conjointe franco-hélico-égyptienne, centré sur la fouille, la restauration et la mise en valeur des ruines situées au sud-est de la forteresse de l'antique Péluse. Afin de mieux comprendre la chronologie complexe du site, il a été décidé de reprendre les travaux d'analyse de l'église cruciforme tétraconque<sup>1</sup> et de mettre en relation les phases de cet édifice monumental avec les bâtiments et les thermes romains voisins (fig. 1 et 2). D'autre part, un second chantier a été ouvert pour retrouver quelques grandes lignes de l'urbanisme du Haut-Empire associé au théâtre en cours de restauration. Ce projet fait suite à une longue étude menée à l'est de Farama où se sont conservés les vestiges de l'ensemble martyrial de Saint-Épimaque sur la colline isolée de Tell el-Makhzan<sup>2</sup>.

Notre gratitude s'adresse aux inspecteurs des sections pharaonique et islamique<sup>3</sup> pour leur aide constante et efficace, ainsi qu'au Dr Sabry Mahmoud (Département de restauration du Musée du palais Manial) qui a conduit les travaux de conservation. Relevons également les visites régulières et les conseils avisés de M. Fathi Talha, directeur de la Section islamique du Nord-Sinaï. Nous avons bénéficié de la collaboration de plusieurs spécialistes rattachés à la mission franco-égyptienne de Tell el-Herr, dirigée par le professeur Dominique Valbelle, dont l'accueil généreux dans la maison de fouilles de Balouza est à souligner. Enfin, nous sommes également redébables à MM. Jean-François Gout, Gilbert Naessens et Jean-Michel Yoyotte de leur excellente documentation photographique. Ces divers travaux se sont déroulés du 1<sup>er</sup> au 28 avril 2006, avec l'appui de quarante-cinq terrassiers et de dix maçons sous la supervision de M. Wali Mohamed Wali.

### Les premiers établissements romains

Une tranchée profonde de 2,50 mètres, effectuée près du centre de l'église cruciforme, a permis de dégager l'angle d'un bâtiment en briques crues, soigneusement construit, aux parois recouvertes d'un enduit blanc assez épais. Trois monnaies des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles fournissent une datation préliminaire. Il est ainsi possible d'envisager qu'un quartier du Haut-Empire s'étendait dans ce secteur et que, sous les autres amoncellements de déblais qui se prolongent sur plus d'un kilomètre, sont préservés les restes de la ville antique de Péluse. Sous la Tétrarchie, l'agglomération sera réduite et fortifiée ; son mur d'enceinte, flanqué de nombreuses tours arrondies, est conservé sur plusieurs mètres de hauteur, de même que les portes monumentales donnant accès à la cité (fig. 7). À l'intérieur, les fouilles n'ont encore porté que sur des surfaces limitées et les édifices publics comme l'habitat restent à découvrir, contrairement aux secteurs suburbains, plus largement explorés. Ceux-ci ont été réoccupés par des bains et de vastes aires funéraires.

Les autres tranchées effectuées dans l'église ont logiquement fourni un abondant matériel du Bas-Empire. Sur le niveau arasé des bâtiments en briques crues sont apparus des structures en briques cuites liées soit au mortier à la chaux, soit par de la terre argileuse, ainsi

1. BONNET/ABD EL-SAMIE/EL-TABAIE 2004

2. BONNET *et alii* 2005, DELAHAYE 2005,  
DIXNEUF 2005

3. Il s'agit de MM. Ousama Abd el-Halim,  
Ahmed el-Oksh, Ashraf Souliman Salem el-  
Oksh, Safwat Samoul Saman et Nasser Salem  
Nasser.



1. Plan schématique de l'église cruciforme tétraconque de Farama

que les montants d'une grande porte mesurant 1,60 mètre de largeur par plus de deux mètres de hauteur, ce qui n'a pas manqué de nous surprendre. D'autres murs associés à cette ouverture permettent d'affirmer qu'un complexe architectural dissocié des bains voisins se développait dans ce secteur. D'énormes quantités d'ossements d'animaux et des amphores en nombre, provenant de plusieurs sites du Bassin méditerranéen, laissent penser qu'il s'agit de la résidence d'un personnage disposant de certains moyens. Il est probable que cette construction, qui pourrait faire partie d'une *villa* suburbaine, date de la fin du III<sup>e</sup> siècle; quant à son abandon, il est fixé avec précision par plusieurs monnaies de Constance ou de Constance II (337-361) et par le type des amphores.

#### Un mausolée à l'origine de l'église

L'habitation a ainsi été rapidement abandonnée, ou peut-être réduite dans ses dimensions. La belle porte d'entrée devient un lieu de décharge et une construction semi-hypogée, massive, est aménagée à proximité. Pour pallier le poids des maçonneries en briques cuites, la fondation est posée sur une série de poutres parallèles qui, sans doute, se croisaient perpendiculairement, de manière à assurer une stabilité optimale à la construction. Au



2. Vue aérienne de l'église cruciforme tétraconque de Farama

moins quatre logements destinés à des sarcophages et des tombes étaient réservés à l'intérieur (fig. 3). L'épaisseur des éléments porteurs et leur profondeur laissent supposer l'existence de voûtes au-dessus des logements. Une tombe en pleine terre orientée est-ouest et plusieurs tombeaux creusés autour de l'installation témoignent des fonctions funéraires de la construction, même si ces inhumations sont postérieures.

Vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, une telle construction semi-hypogée doit appartenir à un mausolée, peut-être destiné à une famille. Sa construction, qui s'est faite au détriment d'un ensemble résidentiel, répond certainement à une volonté du propriétaire ou de ses proches. Sur le site contemporain d'Ostracine, à quatre-vingts kilomètres de Péluse, nous avions

3. Le mausolée surmonté par un podium



vu, plus ou moins inondé, un mausolée de ce genre ; des sarcophages étaient encore présents dans leur logement tandis que les tessons dataient les structures du IV<sup>e</sup> siècle.

#### L'église tétraconque

La fondation de cet étonnant bâtiment tétraconque est à associer au mausolée puisque le plan général incorpore une sorte d'énorme socle posé exactement sur la moitié nord de l'édifice funéraire (fig. 3). L'aménagement consiste en un puissant bloc plein, fait de plusieurs assises de briques cuites, délimitant un espace rectangulaire d'environ trois mètres par deux. Celui-ci, limité par une barrière, était sans doute réservé à un sarcophage monumental ; le fragment d'un couvercle monolithique en granit rose, retrouvé dans l'abside méridionale, lui appartient vraisemblablement ; il s'agirait donc d'un remploi, car son type trapu est à placer à l'époque perse, antérieure de six ou sept siècles. On aurait ainsi exposé la tombe devant le quadrilatère central de l'église. Il ne fait aucun doute que le podium a défini l'implantation des supports et des quatre absides.

Le bâtiment mesure environ cinquante mètres pour ses deux dimensions transversales. Il est orienté et son abside principale, de douze mètres de diamètre, inclut dans l'un de ses derniers états une crypte haute. Les trois autres absides, de mêmes dimensions, se distinguaient à l'origine par un déambulatoire dont les quatre supports reposaient sur une fondation semi-circulaire. Ces colonnes mesuraient de six à sept mètres de hauteur, l'un des chapiteaux corinthiens gisant encore au pied des restes effondrés des arcatures. Nous n'avons pas retrouvé d'indices concernant une partie voûtée et, dans l'attente de données complémentaires, on peut envisager une couverture charpentée pour l'ensemble de l'édifice. Il est vrai que l'histoire architecturale de ce bâtiment est compliquée, et qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions quant aux élévations. Dans la nef, de puissants chaînages de briques cuites s'enfoncent profondément dans le sol (2,50 mètres) pour supporter les colonnes de marbre, vraisemblablement récupérées des bâtiments romains délaissés.

L'étude systématique de l'abside méridionale et les relevés détaillés ont fait apparaître au moins quatre états successifs des murs et des aménagements (fig. 4). La première église,

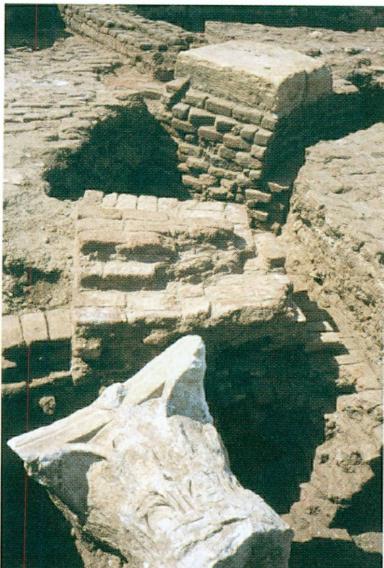
4. L'abside méridionale en cours de fouille



dont le plan est parfaitement tracé, se reconnaît facilement à l'enduit blanc préservé sur les parois et à la qualité de ses maçonneries. Les briques régulières sont liées à de la terre argileuse noire, très grasse, et à un mortier de tuileau. Le bâtiment doit avoir été arasé car il n'est conservé que sur trente centimètres au-dessus du pavement. Le sol correspondant n'est pas uniforme, il est constitué par endroits de fragments de briques liées au mortier ou de radiers de briques cuites posées à plat ou de chant, recouverts par du mortier. Devant le chœur oriental, les sols paraissent avoir été transformés plus souvent mais la fouille n'est pas terminée.

À l'emplacement de ce chœur, en avant de la crypte tardive, a été retrouvé un mélange très solide de briques et de mortier, marqué par des différences de niveau. Au-dessus se remarquaient par endroits les négatifs de poutres fixées par du mortier gris, formant des cadres de 2,50 mètres par 1,40 mètre, renforcés par des diagonales, et disposés de manière un peu irrégulière. Leur situation paraît correspondre à celle d'un *presbyterium*. Sur le mortier des cadres, dans l'axe central est-ouest, a pu être localisé un aménagement liturgique important : un ambon de 1,20 mètre de diamètre restitué par un tracé circulaire marqué d'une gorge ; la fondation d'un muret dessinait autour de celui-ci une barrière polygonale de quinze centimètres d'épaisseur. L'accès à cet ambon paraît avoir été transformé car, à l'extrémité de la *solea* ont été repérées les traces d'un aménagement circulaire précédent. On peut se demander si cet ensemble de cadres en bois ne servait pas à soutenir un plancher avec des aménagements liturgiques légers, montés par exemple avec des fragments de briques (fig. 1).

Le deuxième état de l'église n'est pas mieux conservé car les murs, construits à l'aide d'un mortier violacé, très caractéristique, ont eux aussi été arasés à cinquante centimètres au-dessus du sol. C'est probablement de cette période que date l'installation d'un nouvel aménagement liturgique. Le *presbyterium* est surélevé et limité par une barrière, tandis que dans son angle sud-ouest est établie une autre *solea* avec un mortier fin, favorisant la



5. L'église est dévastée au VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> siècle.

6. Un bain du IX<sup>e</sup> siècle

pose de grandes dalles de calcaire ou de marbre. Des murets supportant un chancel protégeaient le passage menant vers un second ambon, circulaire à l'intérieur et polygonal à l'extérieur. Ce nouvel ambon, de mêmes dimensions que l'ancien qui est abandonné, se trouve déplacé à l'ouest pour libérer l'accès au quadrilatère central et faciliter le regroupement des fidèles. À proximité, un sol dallé s'étendait en direction du podium.

Au début du VI<sup>e</sup> siècle, le troisième état de l'église se traduit par des changements profonds qui équivalent presque à une reconstruction, au moyen d'autres techniques. Les murs sont élevés avec de nombreux chaînages de bois qui renforcent les maçonneries, généralement montées avec de la terre peu résistante. D'ailleurs, pour éviter des accidents dus à la pluie, un système hydraulique est mis en place pour assurer l'évacuation des eaux vers des citerne souterraines. Des tuyaux en céramique sont incorporés dans les maçonneries depuis la toiture jusqu'aux citernes en sous-sol. Des chapelles et deux baptistères sont ajoutés dans les angles du bâtiment. Les pavements de briques cuites se superposent aux précédents. C'est peut-être de cette époque que datent la crypte et le parement extérieur polygonal des absides, conservé seulement sur un côté de l'abside méridionale.

Vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle ou au VII<sup>e</sup> siècle, l'église est dévastée : les briques de fondation sont récupérées dans les chaînages d'entrecolonnement et sous les bases des colonnes, faisant basculer celles-ci (fig. 5) et provoquant l'effondrement de la toiture ; les dallages sont arrachés et les plaques de calcaire ou de marbre jetées dans des fosses. Le grand sarcophage monolithique est lui aussi brisé alors qu'il contenait sans doute les restes d'un personnage vénéré. L'un des fragments de granit sera réutilisé dans l'abside méridionale pour effectuer des mesures lors de la dernière reconstruction. D'autres fragments du sarcophage sont dispersés dans la nef. L'ampleur des dégâts est impressionnante et s'explique mal dans le Sinaï durant une période où chrétiens et musulmans vivent en bonne harmonie.

On a connaissance de conflits ayant opposé du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle les différentes églises chrétiennes, en particulier à Alexandrie et aux Kellia. C'est peut-être à un épisode de ce genre qu'il faut attribuer la destruction radicale de l'église tétraconque de Farama (voir plus loin).

Quand bien même le chantier de reconstruction du monument est d'importance, on ne parviendra pas à redonner le caractère grandiose du début du V<sup>e</sup> siècle. Les déblais liés à la destruction, arcades abattues, fûts sectionnés et autres lourdes pièces, obligent les maîtres d'œuvre à surélever les sols. Les murs sont rehaussés mais les aménagements intérieurs déterminent une architecture plus simple. Un pavement de briques cuites va recouvrir l'ensemble des déblais et fournira une limite chronologique très utile. Dans le sol, le matériel céramique et les rares monnaies ont apporté une information sur l'évolution typologique et l'apparition de poteries vernissées et peintes. Alors que cette restauration est certainement l'œuvre des chrétiens, ce matériel est à dater des époques omeyyade et abbasside (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle).

C'est aussi à ces temps plus tardifs qu'il faut associer une reprise complète des annexes sud-ouest de l'église. Sans savoir si ce secteur était dévolu à un officiant dès l'origine, on peut constater la présence d'un habitat comprenant un puits ou une citerne de grandes proportions, des toilettes avec leur fosse septique et un bain dont l'écoulement a nécessité l'aménagement d'un réservoir (fig. 6). La variété et l'abondance des tessons de céramique témoignent d'une occupation se prolongeant assez longtemps. Les accès secondaires à l'église sont entretenus et les différences de niveaux marquées favorisent la création de plusieurs escaliers. On est certain que l'entrée principale du lieu de culte est ouverte à l'ouest car son porche remplace des fragments d'arcatures. L'hypothèse d'une porte nord beaucoup plus ancienne devra être vérifiée.

#### Une inscription grecque

Un bloc de granit rose mesurant de cinquante-cinq à cinquante-sept centimètres en largeur, septante-six centimètres en longueur et vingt-six centimètres en profondeur, portant une inscription grecque de cinq lignes datant du Haut-Empire, a été retrouvé en remploi dans l'église tétraconque, abandonné à l'emplacement du *presbyterium*<sup>4</sup>. [cb]

#### Réflexions sur la construction et sur la destruction de l'église tétraconque

L'ampleur et la magnificence de l'église tétraconque de Farama, mais aussi les conditions de sa destruction violente, ne peuvent laisser indifférent l'historien de Péluse<sup>5</sup>. Si l'on date sa construction du début du V<sup>e</sup> siècle et si l'on place sa destruction au plus tôt dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, on se heurte immédiatement à une différence d'appréciation. C'est que, si nous sommes assez bien renseignés sur la vie de Péluse au temps de l'édification du monument, nous le sommes nettement moins sur l'époque de sa destruction. Nous disposons en effet, pour les années qui vont de 400 à 440 environ, de l'apport inappréciable de la *Correspondance* de saint Isidore, tandis que les sources se font beaucoup plus rares sur la ville dans les années qui suivent, et particulièrement au VI<sup>e</sup> siècle. Il faut alors procéder par comparaison avec ce qui se produit ailleurs en Égypte à la même époque, et notamment à Alexandrie.

Disons-le d'emblée, il est extrêmement tentant d'identifier l'église tétraconque de Farama avec l'église magnifique que se fit bâtir l'évêque Eusèbe entre 415 environ (date de son élection à l'épiscopat) et 435-440, un *terminus ante quem* fourni par la disparition de saint

4. Pour le texte, voir la note de Jean-Yves Carrez-Maratray, ci-après (CARREZ-MARATRAY 2006)

5. CARREZ-MARATRAY 1999

Isidore, qui est le seul à nous en parler<sup>6</sup>. Le bâtiment date en effet de cette même période, il en a l'ampleur attendue, on y retrouve les « marbres dispendieux<sup>7</sup> » et les colonnes dressées par des « machines<sup>8</sup> » que mentionne le saint. Évidemment, pour aller au-delà de l'hypothèse, il faudrait savoir quel genre de bâtiment voulait Eusèbe. On a pensé à sa cathédrale, qu'on attendrait plutôt *intra muros*, ce qui ne correspond pas avec la situation de l'église tétraconque. Cependant la relative exiguïté de l'enceinte tétrachique de Farama a pu inciter Eusèbe à se chercher un endroit plus en vue, ce qui est le cas du site de l'église. Par ailleurs, pour la désigner, Isidore emploie deux fois le terme rare et étymologique d'*« ekklesiasterion »*, littéralement « salle de réunion [des fidèles] », un terme qui convient fort bien, du point de vue du plan, au dispositif quadrangulaire hypostyle de l'église tétraconque.

Reste le problème de sa destruction. L'acharnement mis à renverser les colonnes sans les réutiliser ni détruire le lieu de culte paraît exclure une intervention extérieure, comme celle des Perses sassanides en 618-619 ou, encore plus, celle de la conquête arabe de 639-640, qui respecta les édifices chrétiens. Qui plus est, comme cette destruction pourrait même être antérieure au VII<sup>e</sup> siècle, elle ne peut être rapportée, semble-t-il, qu'à des affaires intérieures à l'Église d'Égypte en général, et à celle de Péluse en particulier. On pense bien sûr dans le premier cas au conflit entre « coptes » et « chalcédoniens », et, dans le second, à la mise à exécution, s'il s'agit bien de l'église d'Eusèbe, des anathèmes (tout littéraires...) d'Isidore contre un bâtiment réputé somptuaire, mais devenu le symbole du pouvoir byzantin. Pour tester ces hypothèses, et dans un souci de clarté, nous nous permettrons donc de reprendre ci-après l'examen de la querelle « monophysite<sup>9</sup> », afin de voir si elle est susceptible d'éclaircir le VI<sup>e</sup> siècle à Péluse.

Les prémisses de la séparation entre une église égyptienne « monophysite » et l'église chrétienne d'Empire « chalcédonienne », et principalement le siège de Constantinople, remontent à la querelle christologique ayant opposé Cyrille d'Alexandrie à Nestorius, l'évêque de Constantinople, élu en 427, sous l'empereur Théodose II. En 431, le concile d'Éphèse, sous influence de Cyrille, fit voter la condamnation de Nestorius, soutenu par les seuls évêques syriens. Les années qui suivirent furent consacrées à la recherche d'un compromis, à peu près réalisé à la mort de Cyrille en 444. Mais Dioscore, son successeur à Alexandrie, réactiva la querelle, tandis qu'à Constantinople le moine et prêtre Eutychès enflammait la répression contre les « nestoriens » (notamment Pulchérie, la sœur de Théodose II, qui fut éloignée). Bien que déposé, Eutychès fit triompher ses positions radicales avec l'aide de Dioscore lors du « brigandage d'Éphèse » de 449. Mais, à la mort de Théodose II en 450, se produisit un retournement de situation. Sa sœur Pulchérie épousa le général Marcien, qui devint empereur et réunit le concile de Chalcédoine. Celui-ci aboutit, en 451, à la condamnation d'Eutychès et de Dioscore ainsi qu'à la proclamation de la formule de foi dite « chalcédonienne ». Constituant l'orthodoxie, c'est à elle que s'opposa le monophysisme, mais cette opposition fut aussi nationale en ce qu'elle mit face à face l'Église de Constantinople (on la dira plus tard « melkite », c'est-à-dire « celle du roi », d'après le syriaque de l'Église monophysite syrienne « jacobite », fondée par Jacques Baradée) et l'Église d'Alexandrie, autrement dit les « chalcédoniens » face aux « coptes ».

6. Isidore de Péluse, *Lettres*, I, 37 (*ekklesian*); 113 (*ekklesiasterion*); II, 246 (*ekklesiasterion*) (= CARREZ-MARATRAY 1999, n° 320, 321 et 333 [voir aussi CARREZ-MARATRAY 1999, lettres 700 et 746])

7. CARREZ-MARATRAY 1999, n° 333

8. CARREZ-MARATRAY 1999, n° 320

9. Sur toutes ces questions, voir MARAVAL 1997, pp. 349-373 et 393-423

10. HAAS 1997

Ainsi, après Chalcédoine, des émeutes sanglantes suivirent à Alexandrie l'élection de Protérios en remplacement de Dioscore ; des soldats furent brûlés vifs. L'empereur Marcien envoya deux mille hommes pour mater la rébellion<sup>10</sup>. Mais à la mort de Marcien en 457, les Alexandrins ripostèrent en élisant Timothée Élure. Celui-ci fut arrêté et Protérios rétabli, mais une émeute provoqua l'assassinat de Protérios. Timothée Élure installa de nouveaux évêques de son parti et accentua la progression monophysite. L'accession au pou-

voir de l'empereur Justin, en 518, détermina une politique nettement pro-chalcédonienne. Justinien, le neveu de Justin, arrivé au pouvoir en 527, fut d'abord plus conciliant, mais il adopta à partir de 536 une politique anti-monophysite. L'évêque monophysite d'Alexandrie, Théodose, fut déposé mais, protégé de l'impératrice Théodora, il continua de diriger l'Église depuis Constantinople. C'est lui qui ordonna Jacques Baradée, le fondateur de l'Église monophysite syrienne ou « jacobite ». Malgré les tentatives de conciliation, c'est de cette époque que date la séparation définitive entre l'Église égyptienne et l'Église impériale. Après l'accession de Justin II, neveu de Justinien, en 565, et la mort de l'évêque Théodose, en 566, elle est consommée : le patriarche chalcédonien n'a plus de réelle autorité que sur le centre d'Alexandrie tandis que son concurrent, le patriarche monophysite, dirige quasiment tout le pays depuis le monastère de l'Ennaton, aux portes occidentales de la ville.

Mais qu'en fut-il à Péluse ?

Des signes du débat christologique apparaissent dans l'œuvre d'Isidore, qui sera invoqué tant par les monophysites (pour l'équilibre de ses formules) que par les dyophysites (pour son indépendance à l'égard de Cyrille d'Alexandrie)<sup>11</sup>. Cependant, comme l'écrit Pierre Évieux, « nous ne trouvons pas trace de la querelle eutychienne dans la correspondance, ni mention de la mort de Cyrille<sup>12</sup> ». Celle-ci datant de 444, on doit supposer qu'Isidore est mort vers 440, avant que la querelle ne soit réactivée par Eutychès. On sait qu'Eusèbe, l'adversaire principal d'Isidore et sa « bête noire », élu vers 415, fut signataire au concile d'Éphèse en 431<sup>13</sup>. On ignore sa position dans le débat christologique, pour autant qu'il en eût une, mais on soupçonne qu'il avait l'appui de Cyrille. L'absence de l'évêque de Péluse au brigandage d'Éphèse de 449 et à Chalcédoine en 451 laisse entendre qu'Eusèbe était décédé peu avant ces dates. Isidore, Cyrille et Eusèbe seraient donc morts respectivement, en 435-440, 444, et 449 environ. En 453, Péluse est utilisée par Marcien comme une base solide de répression contre les Alexandrins révoltés après Chalcédoine<sup>14</sup>. Elle est donc alors totalement sous contrôle impérial. Peu après, Eusèbe est censé avoir consacré Timothée Élure en 457<sup>15</sup>. Cela pourrait le situer dans la mouvance monophysite, quoique ce que nous savons de lui par Isidore ne le montre pas particulièrement occupé de théologie. Et, de toute façon, l'ordination de Timothée par Eusèbe ne saurait être « prise au sérieux<sup>16</sup> » étant donné que ce dernier, comme nous l'avons dit, avait probablement disparu dès avant 449. Il paraît donc difficile de voir dans son église, bâtie avant 435, autre chose que ce qu'en dit Isidore, c'est-à-dire la manifestation d'un orgueil édilitaire tout dans la tradition de l'évergétisme romain.

11. SCHMID 1948

12. ÉVIEUX 1995, p. 307

13. CARREZ-MARATRAY 1999, n° 304

14. Théodore le Lecteur, *Histoire ecclésiastique*, 362 ; Théophane, *Chronographie*, 106, 33 (= CARREZ-MARATRAY 1999, n° 235-236)

15. Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, II, 8

16. ÉVIEUX 1995, pp. 71 et 212

17. GAGOS/BURNS/MACKAY 1996

18. Papyrus Princeton, inv. GD 9562 (= CARREZ-MARATRAY 1999, n° 384)

Péluse (fig. 7) est sans doute encore chalcédonienne un siècle plus tard, sous le règne de Justin et au début de celui de Justinien, comme tendent à le montrer les monnaies de ces empereurs retrouvées dans l'église. Mais la relative rareté des grands *folles* et des *dodeca-nummi* alexandrins, comparée à l'abondance du monnayage antérieur, pourrait indiquer que l'église de Péluse ne fut pas desservie pendant toute la durée du long règne de Justinien. Deux papyrus peuvent éventuellement éclairer le problème. Le papyrus Michigan 18, 795, qui concerne la distribution ou la vente forcée d'huile à Péluse appelée « métropole des Pélosiotes », avec ses curiales, en relation avec des Tyriens, est daté par ses éditeurs des « V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.<sup>17</sup> ». Cette lettre, qui émane probablement du bureau du *præses* de l'Augustanique, ne traite évidemment pas d'affaires religieuses, mais elle laisse entendre que la ville était alors encore solidement administrée dans le cadre impérial. Le papyrus le plus tardif mentionnant une présence byzantine à Péluse, sous la forme d'une vexillation<sup>18</sup>, est daté des « VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles ». Si nos hypothèses sont exactes, le VI<sup>e</sup>

7. Vue aérienne de la cité de Péluse



siècle serait plus approprié et la vexillation pourrait faire encore respecter l'ordre religieux chalcédonien, avant la destruction de l'église tétraconque. S'il s'agit du VII<sup>e</sup> siècle, la présence militaire dans la ville, encore attestée lors de la conquête arabe, ne se serait alors plus préoccupée de faire respecter l'ordre byzantin et aurait abandonné, comme à Alexandrie, le faubourg de Farama (hors les murs) à l'Église copte.

L'église de Péluse a donc raisonnablement pu échapper au contrôle byzantin à la même époque où, à Alexandrie, se constituait, autour de Théodore puis du patriarchat de l'Énna-ton, l'Église copte nationale, c'est-à-dire dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Située hors les murs, la grande église d'Eusèbe, si c'est bien d'elle qu'il s'agit, aurait été considérée par les adversaires de Chalcédoine et de Constantinople comme l'expression honnie de l'Église impériale et victime à ce titre de leur animosité. Ils purent se recommander de l'autorité posthume du grand auteur local, saint Isidore, dont on a tout lieu de penser que l'œuvre fut compilée, dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, par des moines de la région même de Péluse<sup>19</sup>. Sa réception dans le milieu sinaïtique et palestinien paraît avoir été grande<sup>20</sup>. Ce n'est donc pas pure spéculation, selon nous, que d'imaginer un raid monastique qui, vers 550-600, renversa les colonnes et les « marbres dispendieux » de l'*ekklesiasterion* d'Eusèbe, pour mettre à exécution les lointaines et plus pacifiques remontrances du Pélosiote. Par ce geste, ironie de l'Histoire, ils enrôlaient sous la bannière extrémiste un penseur, Isidore, qui avait su rester théologiquement modéré de son vivant, et faisaient de l'opportuniste Eusèbe, protégé de Cyrille d'Alexandrie, un représentant inattendu du pouvoir chalcédonien...

19. ÉVIEUX 1995, pp. 366-367 : «S'il faut les nommer, je proposerai les noms de l'archimandrite Pierre et de ses compagnons : Nil, Paul, Orion, Quintianus.»

20. ÉVIEUX 1995, pp. 368-372

#### Les fouilles à l'ouest du théâtre

L'occupation militaire récente de Farama a causé d'importants dommages sur le site. Du fait que le tell n'était accessible que par son extrémité est, c'est toute la partie orientale

de la ville antique qui fut touchée. On sait qu'elle servit de carrière pour la construction de routes dans ses environs. Des engins de travaux publics dénudèrent toute la zone de «Farama-est» en progressant vers le mur oriental de la forteresse du Bas-Empire. Ils entamèrent sur leur passage la *cavea* du grand théâtre, et butèrent finalement sur un ensemble très solide de citernes byzantines qu'ils éventrèrent. Leur progression s'arrêta là, à trois cents mètres environ à l'est de l'enceinte, laissant une sorte de «front de coupe» taillé dans une terrasse constituée de remblais datant des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles<sup>21</sup>.

«Farama-est» présente désormais un faciès lunaire relativement plat mais creusé de nombreux cratères humides. Dans ses parties supérieures, d'innombrables traces d'architecture, tantôt en briques crues, tantôt en briques cuites, révèlent un urbanisme foisonnant mais qui se dérobe encore au regard de l'archéologue<sup>22</sup>. Les deux seuls bâtiments reconnaissables sont le château d'eau mis au jour par Mohamed Abd el-Maksoud dès 1983<sup>23</sup> et le théâtre romain dégagé par Ahmed el-Tabaie à partir de 1992 et aujourd'hui en cours de restauration. Des observations de surface effectuées au pied des citernes en 2005 avaient permis d'identifier des vestiges attribuables au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., et notamment «un mur de 1,70 mètre d'épaisseur orienté est-ouest selon le quadrillage orthonormé défini par l'implantation romaine<sup>24</sup>». La fouille de ce secteur a donc été entreprise en avril 2006 dans le but de préciser ces premières impressions. On dispose désormais d'un relevé schématique du mur est-ouest en question («grand mur»), mais aussi de plusieurs murs perpendiculaires qui sont tous appuyés sur son côté sud, autrement dit du plan partiel d'un bâtiment dont nous avons l'essentiel de la façade nord. Les murs nord-sud sont soit strictement perpendiculaires au grand mur, soit légèrement désaxés, ce qui nous a conduits à postuler deux états successifs du bâtiment, qui a dû subir un remaniement, mais sans que la façade nord fût modifiée. Par ailleurs, en dégageant l'espace situé à l'est de ce bâtiment, on a mis au jour à un niveau inférieur les assises de deux murs orientés différemment, quoique encore sensiblement est-ouest, et associés à un matériel nettement ptolémaïque. On a ainsi pu mettre en évidence trois périodes d'occupation que l'on datera, dans l'attente d'une chronologie plus fine, du milieu de l'époque ptolémaïque, de la transition ptolémaïque et romaine, et du Haut-Empire.

Le bâtiment du Haut-Empire est caractérisé par la qualité du grand mur extérieur nord, solidement appareillé en briques crues, comme l'est le principal mur perpendiculaire qui traversait l'intérieur de l'espace domestique (fig. 8). L'extrémité est du grand mur et le retour du bâtiment vers le sud ont été retrouvés, mais ils sont moins bien conservés du fait de la déclivité du terrain. La fin du même grand mur et le retour du côté ouest n'ont pas pu être dégagés car ils se trouvent à la limite du front de coupe laissé par les engins de terrassement (dont on a retrouvé la marque des dents de pelleteuse). Ce niveau Haut-Empire est essentiellement signalé par la céramique Eastern Sigillata, particulièrement abondante dès les décapages de surface.

21. Voir DELAHAYE 2005

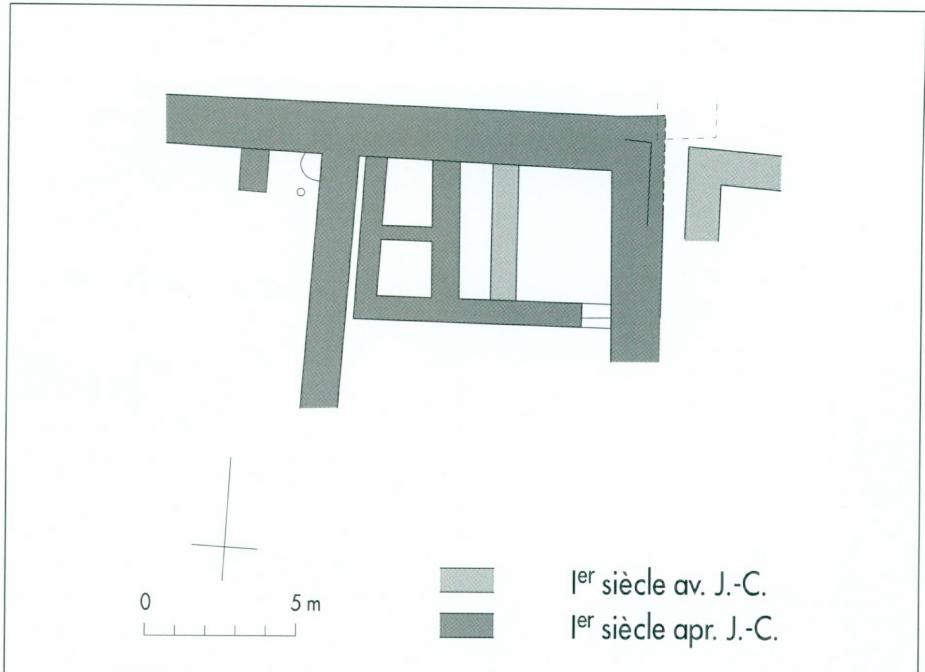
22. Nous avons réalisé des surveys de la zone dans les années 1993 et 1994, en compagnie du regretté G. Wagner et de M.-C. Boyriven, qui effectua le relevé de la façade ouest du château d'eau. Les timbres amphoriques retrouvés à cette occasion ont été publiés dans CARREZ-MARATRAY *et alii* 1996.

23. ABD EL-MAKSOUD 1984-1985

24. DELAHAYE 2005, p. 299

Le bâtiment antérieur, fin ptolémaïque – début romain, est marqué par le caractère légèrement désaxé du mur extérieur est, assez mal conservé, comme nous l'avons dit. L'aménagement intérieur de l'espace ainsi défini s'appuie tantôt sur cet axe, tantôt sur le plan orthonormé plus récent. Pour autant, il ne semble pas qu'il s'agisse de deux bâtiments différents, comme l'a montré la fouille partielle des pièces intérieures. Celle-ci a livré en effet un amoncellement profond de remblais domestiques extrêmement riches en objets de semi-luxe, lampes à huile, vases à parfums et surtout terracottas, tous dans un état extrêmement fragmentaire, indice d'une occupation riche et continue. Leur étude, confiée à Delphine Dixneuf, devrait permettre d'affiner une datation qui remonte au moins à la fin

8. Plan de la fouille à l'ouest du théâtre de Farama



de l'époque ptolémaïque, comme le prouve la découverte en profondeur de timbres amphoriques rhodiens et italiens.

Deux portions de murs en briques crues des murs ptolémaïques sont apparues à l'est du bâtiment romain. L'une des deux se trouve indubitablement située sous l'angle nord-est du bâtiment, tandis que la seconde, qui forme un angle droit, a l'un de ses côtés strictement parallèle à la première. On a donc manifestement affaire à un substrat ptolémaïque antérieur, en appareil différent, et obéissant à une autre orientation viaire. La difficulté vient de ce que quelques dizaines de centimètres seulement séparent les deux niveaux, ce qui rend leur future exploration particulièrement complexe, quoique prometteuse (fig. 9).

Outre une meilleure connaissance des différents niveaux du tell entre environ 150 av. J.-C. et environ 150 ap. J.-C., la fouille a également permis de confirmer l'orientation générale de l'urbanisme de Péluse au Haut-Empire. Il est désormais clair que le «grand mur» nord du bâtiment d'époque romaine est aligné sur la *scenae frons* du théâtre, un monument situé à une centaine de mètres à l'est et tourné lui aussi vers le nord, *cavea* au sud. Comme le mur constituait la façade du bâtiment, celui-ci devait donner sur un espace dégagé au nord, analogue à celui situé devant le théâtre, et tous deux probablement placés sur l'axe central est-ouest de la ville de Péluse (*decumanus maximus*).

Enfin, le fait d'atteindre directement, sous un niveau récemment arasé, les niveaux des premiers siècles de notre ère, et cela au pied d'une terrasse de remblais datant des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, permet de se faire une première idée des liaisons qu'on souhaite établir ailleurs entre les niveaux romains et byzantins, en particulier sous l'église tétraconque et dans les bains. On s'aperçoit qu'il sera peut-être difficile, voire impossible, d'isoler les vestiges datant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, fortement perturbés par les aménagements byzantins (les citermes sont creusées jusque dans les niveaux ptolémaïques), quand ils n'ont pas été simplement effacés, à Farama-est au moins, par l'action des récupérateurs de matériaux. [J-ycm]

9. Fouilles d'un bâtiment du Haut-Empire à l'ouest du théâtre de Farama



#### Les restaurations des citernes de Tell el-Makhzan

Un bel ensemble de citernes, associé au site martyrial de Tell el-Makhzan, a pu être étudié en 2005. Il a paru indispensable d'en conserver les vestiges pour faciliter la compréhension du système hydraulique, modifié au IV<sup>e</sup> siècle par l'installation d'une *saqieh*. Trois assises de briques anciennes recouvrent aujourd'hui les murs antiques qui sont ainsi protégés des intempéries. Du mortier à la chaux a été utilisé en quantité afin de maintenir les maçonneries. Les responsables de la Section islamique du Nord-Sinaï reprendront les dégagements sur le plateau où un secteur réduit du site reste encore à explorer. [cb]

## Bibliographie

ABD EL-MAKSoud 1984-1985

BONNET *et alii* 2005

BONNET/ABD EL-SAMIE/EL-TABAIE 2004

CARREZ-MARATRAY 1999

CARREZ-MARATRAY 2006

CARREZ-MARATRAY *et alii* 1996

DELAHAYE 2005

DIXNEUF 2005

ÉVIEUX 1995

GAGOS/BURNS/MACKAY 1996

HAAS 1997

MARaval 1997

SCHMID 1948

Mohamed Abd el-Maksoud, «Preliminary Report on the Excavations at Tell el-Farama (Pelusium) · First Two Seasons (1983/1984 and 1984/1985)», *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 70, 1984-1985, pp. 3-8

Charles Bonnet, Mohamed Abd el-Samie, Fathi Talha, Refaad Al-Taher, Mohamed Abd Al-Hafiz, Nimir Ouda Mohamed, «L'ensemble martyrial de Tell el-Makhzan en Égypte», *Genava*, n.s., LIII, 2005, pp. 281-291

Charles Bonnet, Mohamed Abd el-Samie, Ahmed el-Tabaie, «L'église cruciforme tétraconque de Farama sud à Péluse (Égypte)», *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, 73, août-septembre 2004, pp. 31-33

Jean-Yves Carrez-Maratray, *Péluse et l'angle oriental du delta égyptien aux époques grecque, romaine et byzantine, Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*, 124, Le Caire 1999

Jean-Yves Carrez-Maratray, «Une inscription grecque · La dédicace du gymnase de Péluse», *Genava*, n.s., LIV, 2006, pp. 385-389

Jean-Yves Carrez-Maratray, Guy Wagner, Ahmed el-Taba'i, Rifaat el-Gindi, «Timbres amphoriques de Tell el-Farama (Tafe) et de Tell el-Herr (Tateh)», *Cahiers de recherche de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille*, 18, 1996, pp. 179-195

François Delahaye, «Un complexe de citernes à Péluse (Égypte – Nord-Sinaï)», *Genava*, n.s., LIII, 2005, pp. 299-305

Delphine Dixneuf, «Rapport préliminaire sur la céramique de Tell el-Makhzan», *Genava*, n.s., LIII, 2005, pp. 293-298

Pierre Évieux, *Isidore de Péluse, Théologie historique*, 99, Paris 1995

Traianos Gagos, Bryan E. Burns, Camilla MacKay, «Oil for Pelousion», publication du papyrus Michigan, inv. 1936, dans Cornelia E. Römer, Traianos Gagos (éd.), *P. Michigan Koenen · Michigan Texts Published in Honour of Ludwig Koenen, Studia Amstelodamensis ad epigraphicam, ius antiquum et papyrologicum pertinentia*, 36, 1996, pp. 311-330

Christopher Haas, *Alexandria in Late Antiquity · Topography and Social Conflict*, Baltimore – Londres 1997

Pierre Maraval, *Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe*, Paris 1997

Andreas Schmid, *Die Christologie Isidors von Pelusium*, Fribourg 1948

## Crédits des illustrations

Charles Bonnet, fig. 5-6, 9 | François Delahaye, Marion Berti, fig. 1, 8 | Jean-François Gout, Gilbert Naessens, fig. 2, 7 | Gilbert Naessens, fig. 3-4

## Adresse des auteurs

Charles Bonnet, membre de l'Institut, chemin du Bornalet 17, CH-1242 Satigny

Jean-Yves Carrez-Maratray, maître de conférences à l'Université d'Angers, rue Desaix 27, F-75015 Paris

Mohamed Abd el-Samie  
Ahmed el-Tabaie  
Conseil supérieur des Antiquités, Section pharaonique et section islamique, Le Caire, Égypte

François Delahaye, archéologue, Institut national de recherches archéologiques préventives, boulevard de l'Europe 4, F-14540 Bourgues

Delphine Dixneuf, doctorante allocataire – Université de Poitiers/HeRMa, Les Basses Justice 5, F-16440 Mouthiers-sur-Boème